

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n° 208
JANVIER 2020

www.ville-lacrecche.fr • f Ville de La Crèche

• p.2

50 exposants au
marché de Noël

p.4

Label "Commune
sport pour tous"

p.7

Nouvelle entreprises



L'édito du Maire

Ambiance de solidarité et festive en décembre. Tout d'abord, le 19^{ème} Téléthon, organisé par le Collectif associatif Créchois, a rencontré le succès. Plusieurs animations pour les élèves du péricolaire et les enfants du RAMi ont précédé l'arrivée du Père-Noël. Ce dernier a été accueilli, malgré la pluie, au marché de Noël, par un public venu en nombre

LE
Marché
DE NOËL, ÉVÉNEMENT
COLLABORATIF

aux halles. Cette manifestation, fruit de la collaboration du comité des fêtes, d'associations locales, d'exposants et de la Municipalité a tenu tous ses engagements. Quant à la Corrida de Noël, elle a connu elle aussi le succès. Décembre, c'est aussi le mois anniversaire de 3 nouvelles centaines qui résident à la maison de retraite : Marthe Lombard, Suzanne Morineau et Louise Bontemps. L'année 2019, année du petit patrimoine, s'est achevée. Concernant les travaux, ont été également réalisés : la 1^{ère} tranche de rénovation du stade Groussard, la salle des arts martiaux au gymnase de Chantoiseau avec le SMC, la rue de Barilleau, la restauration de l'orgue, la construction de 12 logements sociaux... Quant à la Communauté de Communes, elle est intervenue en aménageant : la voirie et le cheminement piétonnier de la ZAC Champs Albert, une nouvelle zone d'activités et la reprise des réseaux d'assainissement

sur le secteur de Baussais. 2019 est aussi l'année de la réalisation de plusieurs projets d'envergure sur les zones d'activités. L'année passée, on a enregistré 212 nouveaux habitants. Le chômage continue de baisser : - 17 % de demandeurs d'emplois entre 2014 et 2019. Pour 2020, il est rappelé qu'il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales, avant le 7 février, pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars. Les prochains édits du Maire seront donc limités et purement informatifs, compte tenu de la période électorale qui s'annonce.

À toutes et tous, la santé et le bonheur en 2020 et pour notre Ville de La Crèche, que du succès !

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÊCHE

RETOUR SUR



50 exposants au marché de Noël

La magie de Noël a opéré samedi 14 décembre, avec près de 50 stands sous les halles et dans les nouveaux chalets en bois, installés place de l'Acacia.

Les exposants ont soigneusement été choisis pour leur diversité et la qualité de leurs produits, des idées de cadeaux, en passant par les gourmandises. Après l'ouverture officielle du marché en musique, avec la banda des Di'sonnants, les plus jeunes ont pu fabriquer leurs décorations de Noël à l'atelier de l'UCCAPL, sculpter des ballons et se faire maquiller à l'atelier de PTS. La grande parade du Père-Noël a rassemblé le public sur un parcours passant par l'avenue de Paris et rejoignant les halles. Une douzaine d'associations Créchoises a défilé

et ouvert la voie au Père-Noël qui suivait en calèche avec ses lutins. À l'arrivée aux halles, place aux photos avec la star du jour et goûter offert. Pendant ce temps, les stands de boissons, crêpes et marrons grillés, tenus par le comité des fêtes La Crèche en folie, ont fait le plein pour se réchauffer. Des chants de Noël ont également été interprétés dans l'église, menés par l'association PONDN. Pour clôturer la soirée, une bonne tartiflette attendait les visiteurs. Merci aux associations pour leur implication dans ce bel événement festif !

Concours des "Vitrines en fête"

Suite au succès rencontré en 2018, la Municipalité a décidé de renouveler, auprès des commerçants, le concours des "Vitrines en fête". 11 commerçants se sont inscrits et ont offert un beau spectacle de décorations et d'illuminations.

Le jury, composé de 21 personnes, dont 10 enfants, a noté les vitrines selon des critères précis. Cette année, le vote était également ouvert au public via la page Facebook. La remise des prix a eu lieu à l'occasion du marché de Noël.

Lauréats :

- 1^{ère} place : Poésie de fleurs
- 2^{ème} place : ANP plomberie
- 3^{ème} place : Alexandra institut

Bravo aux gagnants et merci à tous les participants, mais aussi à tous les commerçants qui contribuent à embellir la Commune sur cette période de fêtes.



Concours des maisons décorées



Pour la 4^{ème} année, le Conseil Municipal des Jeunes organisait le concours des maisons décorées.

Le 11 décembre, les jeunes élus se sont ainsi déplacés chez chacun des 7 participants pour procéder à la notation des décors. De retour à la Mairie, ils ont procédé au classement final des différentes décorations. Les débats entre jeunes ont été longs et animés. Les participants ont été récompensés lors du marché de Noël :

- 1^{er} : M. Veillon de Drahé
- 2^{ème} : M^{me} Garreau, rue des Violettes
- 3^{ème} : M. Serre, rue de Pain perdu

Bravo à tous les participants et au CMJ pour cette belle organisation.

TRAVAUX



Très Haut Débit : où en est le déploiement à La Crèche ?

Les travaux de déploiement de la fibre optique, initiés par le Conseil départemental des Deux-Sèvres et suivis par le Syndicat Deux-Sèvres numérique, ont débuté l'été dernier avec l'installation du 1^{er} "shelter*", rue de Beausoleil, en face du parking de la gare. Ils sont réalisés par les entreprises Engie Ineo et Spie.

Le nœud de raccordement optique (NRO) et les 8 points de mutualisation (PM) nécessaires au réseau sont tous installés et raccordés entre eux. Actuellement, les équipes posent et connectent les points de branchement.

Sur les 2859 prises prévues sur la Commune, 1800 seront commercialisables dans le courant du 1^{er} trimestre 2020. Les habitants pourront, dès lors, demander au fournisseur d'accès internet qu'ils auront choisi, l'installation d'une prise spécifique (point de terminaison optique) dans leur logement.

Les 1 100 prises restantes seront finalisées d'ici la fin de l'année 2020. Les habitants pourront

connaître la date d'éligibilité de leur adresse dès janvier 2020 via le site www.deux-sevres-numerique.fr.

Le Département, initiateur du projet, accompagne techniquement le déploiement du THD et investit plus de 22 M€ dans sa mise en œuvre. D'ici fin 2021, 26 Communes seront raccordées, avec 52 500 prises, ainsi que 220 sites prioritaires. La totalité du Département devrait être fibrée en 2025.

À noter que le financement de cette opération est réalisé non seulement par le Département, mais aussi par l'État, l'Europe, la Région et, pour notre territoire, par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

*Shelter : armoire de desserte de la fibre optique



Visite des logements solidaires

Mardi 3 décembre, Stéphane Tronel, Directeur Général d'Immobilier Atlantic Aménagement et le Maire avaient organisé pour les élus municipaux une visite du chantier des logements solidaires, rue du Bourdet et du 1^{er} pavillon de type T3 terminé. Cette opération est réalisée par l'apport gratuit des terrains par la Ville et la Communauté de Communes, l'appui financier de l'État, du Département, de la Commune et de la Caisse des dépôts et consignations. Chaque logement construit disposera de place de stationnement et d'un jardin privatif avec cabanon. Le chauffage sera assuré par des panneaux rayonnants électriques et l'eau chaude produite par un chauffe-eau thermodynamique. Les toitures seront équipées de panneaux photovoltaïques.

Le futur habitat solidaire

- Début des travaux : mai 2019
- Fin prévue : avril 2020
- Mise en location : mai 2020
- Nombre de logements : 8 dont
 - 4 logements labellisés Habitat Senior Services (HSS)
 - 1 logement labellisé Cap'Autonomie
- Surface totale habitable : 403 m²
- Coût total de l'opération : 1 036 000 €

en bref

ENVIRONNEMENT



48 arbres fruitiers plantés à Miseré

Pour la 6^{ème} édition de l'opération « Une naissance-un arbre », c'est la future aire naturelle de loisirs et de jeux, située à Miseré, qui a été choisie comme lieu de plantation.

Samedi 30 novembre, à l'invitation du Maire et des élus du Conseil Municipal, les parents des 48 enfants, nés entre octobre 2018 et octobre 2019, étaient présents pour découvrir les arbres plantés en leur honneur par le service municipal des espaces verts. Chaque arbre, symbole de la vie qui commence, est identifié avec une plaque portant le nom, prénom et la date de naissance de l'enfant.

Après les arbres d'ornement plantés en 2014 et 2015 aux Brangeries, les arbres fruitiers plantés en 2016 et 2018 et les chênes truffiers en 2017 à

Champicard, ce sont également des fruitiers qui ont été repiqués cette année : cerisiers, poiriers, pommiers et pruniers de différentes variétés, amandiers et pêchers. Cette édition porte à 310 le nombre de végétaux plantés pour les enfants de la Commune depuis 2014. Chaque famille pourra venir constater la croissance de "son" arbre et même ramasser ses fruits à l'occasion de balades au grand air. Cette opération s'inscrit pleinement dans l'aménagement de vergers des 4 saisons, plantés en centre-bourg et dans les villages.





VIE CRÊCHOISE



Le label "Commune sport pour tous" attribué à la Ville

Vendredi 29 novembre, Thierry Mandin, Directeur de l'association Aquitaine Sport pour Tous, a remis à la Ville le label "Commune sport pour tous", avec 4 étoiles sur 5.

Cette distinction permet de rejoindre le réseau des Communes actives en Nouvelle-Aquitaine pour la promotion et la pratique sportive pour le plus grand nombre. La Crèche est la 3^{ème} Ville distinguée en Deux-Sèvres, après Neuil-les-Aubiers et Bressuire. L'obtention de ce label est la reconnaissance des engagements de la Collectivité en faveur du sport. Ainsi, l'organisation de manifestations et de programmes ponctuels "sport pour tous", les nombreux équipements sportifs municipaux, les animations permanentes, l'emploi d'un éducateur sportif qui intervient pendant le temps scolaire et les vacances ont permis à la Ville de dé-

crocher cette distinction. Le Maire, Philippe Mathis, a souligné le rôle primordial des 38 associations sportives, de leurs dirigeants, bénévoles et membres qui donnent cette belle vitalité à la Ville. Il a aussi rappelé les aménagements réalisés en 5 ans sur les équipements sportifs par la Municipalité et ceux à venir. Quant à Thierry Mandin, il a félicité la Commune pour l'attribution de ce label, en reconnaissant les efforts et les budgets consacrés, avant de remettre au 1^{er} magistrat, le diplôme mais aussi le panneau qui pourra être apposé sur les équipements sportifs et aux entrées de la Ville.

2 Créchois engagés au Dakar 2020

2 motards Créchois se sont élancés sur les pistes d'Arabie Saoudite pour l'édition 2020 du rallye raid Dakar.

Si Guillaume Chollet, sur sa Yamaha n°65, valide sa 5^{ème} participation, Jérôme Denibaud, quant à lui, avec sa Husqvarna n°77, fait son baptême du rallye. De longues journées les attendent pour parcourir les 7 800 km en 12 jours, entre le 5 et le 17 janvier. Les 2 concurrents, qui ont reçu une subvention de la Mairie pour porter les couleurs de la Ville, ont été reçus à la salle de l'Hélianthe, jeudi 19 décembre, par les élus. Bonne chance aux 2 Créchois dont nous suivrons le parcours quotidiennement !



Spectacles de Noël des accueils périscolaires : 3 et 5 décembre



Spectacle de Noël du Relais des Assistants Maternels intercommunal (RAMi) : 11 décembre



Audition de classes de l'école de musique municipale : 16 décembre

Le Lion's club n'oublie pas les seniors Crêchois



Comme chaque année, le Lion's club a remis des colis de Noël pour les seniors de la Commune qui vivent seuls et disposent de petites retraites.

À l'approche des fêtes, 23 seniors ont reçu un colis de denrées alimentaires. L'occasion pour le Maire, les élus municipaux et les responsables du Lion's club d'inviter, vendredi 20 décembre, à la salle de la résidence du Bourdet, les anciens pour partager un moment de convivialité. Le lendemain, les élus se sont rendus directement aux domiciles des personnes qui ne pouvaient se déplacer pour leur remettre leur colis. Un beau geste de solidarité de la part du Lion's Club.

LE CLIC SENSIBILISE SUR LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT

Mardi 3 décembre à l'Hélianthe a eu lieu une journée d'information intitulée "Mes articulations, comment faire de vieux os". La manifestation était organisée et présentée par le Centre Local d'Information et de Coordination de gérontologie du bassin de vie niortais (CLIC), en présence de Brigitte Mureau, Présidente de l'association gérontologique des Deux-Sèvres.

Ce forum avait pour objectifs la sensibilisation et la prévention des effets du vieillissement auprès des jeunes seniors et de tisser des liens entre les acteurs du territoire et les usagers.

La Reine des neiges en visite au cinéma

À l'occasion de la sortie de la Reine des neiges 2 au cinéma, Elsa et Olaf sont venus à la rencontre du public Crêchois au lendemain des fêtes de Noël. Petits et grands ont pu profiter de cette rencontre pour une séance photos avec leurs personnages préférés du film, au cinéma Henri Georges Clouzot.



Instagram : [cinemahenrigesclouzot](https://www.instagram.com/cinemahenrigesclouzot)



Xlabs dans ses nouveaux locaux

Le laboratoire d'analyses médicales Xlabs, installé dans des locaux loués avenue de Paris, a récemment déménagé rue du Bourdet.

L'ancienne Trésorerie municipale, installée depuis 2004, a fermé en décembre 2018, dans le cadre d'un plan national de restructuration des services des finances publiques. Ce bâtiment communal, d'une superficie de 200 m², a été mis en vente par la Municipalité et acheté par Xlabs. Ces locaux de plain-pied sont parfaitement accessibles et adaptés à l'activité du laboratoire. L'accueil des patients se fait dans d'excellentes conditions et les collaborateurs disposent désormais d'un espace de travail agréable et fonctionnel. Jacques-Michel Bendahan, gérant des laboratoires et ses 4 collaborateurs accueillaient, mardi 17 décembre, la Municipalité et les professionnels de santé, pour l'inauguration de ses nouveaux locaux. L'occasion pour le Maire, Philippe Mathis et Hélène Havette, Conseillère départementale, de féliciter Jacques-Michel Bendahan de cette décision de s'implanter définitivement sur la Commune, afin de lui permettre le développement de ses activités.

Hommage aux soldats tués au Mali

Dimanche 1^{er} décembre, un moment de recueillement au monument aux morts avait été organisé en hommage aux 13 soldats tués au Mali, le 25 novembre, après le crash de leurs hélicoptères.



Les associations patriotiques, portes-drapeaux, sapeurs-pompiers, élus, et citoyens Créchois étaient présents autour du Maire, Philippe Mathis, afin de montrer leur reconnaissance à l'Armée et leur soutien aux proches des militaires décédés.

ASSOCIATIONS

5 au 8 décembre

16 492 € récoltés au Téléthon Créchois



Cette manifestation, comme chaque année depuis 19 ans, a remporté un grand succès. La somme conséquente récoltée de 16492 € vient conforter le travail des organisateurs et de tous les bénévoles qui se sont mobilisés au profit de cette grande cause qu'est la recherche médicale contre les maladies rares. Une rétrospective des 4 jours a permis de se remémorer les moments forts de ce 19^{ème} Téléthon, au cours de la soirée du "Téléthon Merci", sous la responsabilité de Michel Anceret, Coordinateur du Collectif associatif Créchois.

7 décembre

Assemblée générale du Judo club Créchois

Le Judo club Créchois s'est réuni dans le hall de la nouvelle salle d'arts martiaux "Lucie Décosse", sous la présidence de Stéphane Dieumegard. Le club compte à ce jour plus de 170 licenciés, encadrés par les deux professeurs, Aurélien Claux et Dasmane Niambaré. Le club a obtenu de très bons résultats au cours de la saison écoulée et l'avenir est très prometteur.



10 décembre

Chaleureuse ambiance au repas des Aînés

160 membres du Club des aînés avaient répondu à l'invitation de leur Présidente, Marie-Hélène Marteau, pour le traditionnel repas de Noël, à l'Hélianthe. Ce déjeuner était rythmé par un accordéoniste et les seniors ne se sont pas privés d'occuper tout l'après-midi la piste de danse.

15 décembre

1100 participants à la 43^{ème} Corrida de Noël



2 distances au programme de la plus ancienne des courses à pied du Département: 5 et 10 km, à travers le centre-ville et avec quelques difficultés, dont le plat montant de l'avenue de Paris et la côte du Pain Perdu! Une épreuve appréciée par tous les participants, où chacun est venu courir à son rythme, à chacun son chrono, le tout étant de participer et de se faire plaisir.

17 décembre

Soirée du Krav maga

Profitant du dernier entraînement de l'année, l'association de Krav maga, KMSD79 a organisé un moment de retrouvailles et d'échanges au gymnase de Chantoiseau. Cette association, reprise en 2018 par un nouveau bureau, compte plus de 50 adhérents, âgés de 15 à 61 ans, dont une majorité de femmes. Jocelyn Verniau, Président, a rappelé aux membres les investissements effectués par le club depuis le début de l'année et remercié le SMC pour l'utilisation de la structure de Chantoiseau. Le club va organiser, en février prochain, un stage animé par un entraîneur national pour découvrir les différentes techniques de self-défense.



20 décembre

Les démarches administratives dédramatisées par Accord

Depuis 6 ans, les bénévoles de l'association Accord accompagnent les particuliers dans leurs formalités administratives. Désormais des démarches en ligne deviennent incontournables, entraînant, chez les seniors notamment, des inquiétudes. C'est la raison pour laquelle une séance d'information intitulée "Osons les risques informatiques" a été proposée pour apprendre à surfer en toute sécurité et comprendre comment sont utilisées nos données personnelles. Accord propose également des séances informatiques de 2 h, le lundi à 15 h et le vendredi à 9 h. **Renseignements : 06 89 74 51 88.**



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

VIE MUNICIPALE

Prochain Conseil Municipal
jeudi 13 février, 20 h 30

Subventions attribuées

SIEDS

TCCFE 3^{ème} trimestre 2019* : **11 562 €**
Réseau électrique rue Barilleau : **10 000 €**
Éclairage public : **2 947 €**
Fédération Française de Football
Stade Groussard : **13 200 €**
Conseil départemental
Stade Groussard : **29 198 €**

*TCCFE : Taxe Commune sur la Consommation Finale d'Électricité

Subventions versées

Caisse d'allocations familiales

Prestation de services RAMi : **11 588 €**
Conseil départemental
Saison culturelle : **2 650 €**
Fondation du Patrimoine
Restauration orgue de l'église : **14 361 €**
MSA
Accueil jeunes enfants : **1 716 €**
Agence de services et de paiements
Activités périscolaires : **8 916 €**

Délibérations du Conseil Municipal du 5 décembre 2019

www.ville-lacrecche.fr
Rubrique Vie municipale > Les séances du Conseil Municipal

NOUVELLES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les élections municipales de 2020, demande d'inscription à faire au plus tard le vendredi 7 février 2020 : en Mairie, en ligne ou par courrier.
Renseignements complémentaires : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Vos démarches en mairie > Elections

à savoir

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour la Crèche»

Echos du Conseil Municipal du 5 décembre 2019

Paris Dakar 2020 : le grand écart

La majorité municipale a voté à l'unanimité 2 subventions de 500 euros pour 2 équipages créchois du Paris Dakar 2020 dont l'un prétend : « Apporter un confort de vie aux civilisations rencontrées,... ». Rappelons que le prochain Paris Dakar se déroule en Arabie Saoudite, *patrie des Droits de l'Homme et des questions environnementales*. Évidemment nous avons voté contre car nous ne défendons pas les mêmes valeurs.

Mensuel de décembre :

Le Maire s'octroie un droit de réponse à l'article de l'opposition, alors que le Mensuel, certes affiché sur le site internet, n'a pas encore été distribué dans tous les foyers créchois.

La fête à Neu-Neu, propos désobligeants ?

Pour rappel la Fête à Neu-Neu ou Fête de Neuilly, c'est la fête foraine de rentrée au Bois de Boulogne, très populaire, créée par un décret impérial de Napoléon 1^{er} le 10 juin 1815. Une colère orchestrée par le Maire se faisant le porte parole, nous a-t-il dit, de Créchois choqués par ces propos. Les propos que nous tenons ont pour but de souligner le peu d'ambitions du Maire concernant l'Agenda 21 et non de discréditer l'implication des associations et du public à cette journée car c'est bien la majorité municipale qui propose le programme.

Allégations du Maire concernant l'Agenda 21

Nous affirmons que le Maire a prononcé les propos suivants le 12 juillet 2018 : « Si vous avez du temps à perdre... ». Réponse du Maire à M Giraud lorsque celui-ci affirmait que l'Agenda 21 méritait plus qu'une question diverse au Conseil Municipal. Suite à cette intervention, le Maire a proposé une réunion en 2019 (Conseil Municipal de novembre 2019 plus d'une année après). L'enregistreur, juge de paix du Conseil Municipal, est tombé en panne à ce moment-là!!!, nous a annoncé M le

Maire. C'est donc sa parole contre la nôtre !!!
Parc Eolien, seul contres tous et propos diffamatoires

Le bureau des Maires de la Communauté de Communes s'est prononcé contre le maintien d'une zone de développement éolien dans le PLUI sur le territoire de notre commune, seul notre Maire y était favorable. Désavoué par l'ensemble de ses collègues, le Maire, très en colère, a évoqué l'article 72 de la Constitution : *Les collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences, elles ne peuvent le faire que dans le respect des dispositions législatives et réglementaires qui régissent cet exercice... Nulle autre collectivité ne peut exercer un droit de tutelle sur une autre.* Sauf que dans le cas présent, il s'agit du PLUI et ce dernier s'impose à l'ensemble du territoire. **Plus grave encore notre Maire a dénoncé publiquement la position de certains Maires de la Communauté de Communes (dont le Président) qui selon lui, privilégient leurs intérêts individuels à l'intérêt collectif.** Il compte procéder à des recours notamment auprès du Préfet et autres juridictions et présenter à nouveau le dossier en Conseil Municipal pour approbation. **A suivre**

Piscine municipale, seul contre tous dans le département
Le Maire persiste et signe : la piscine sera détruite même si certains ont à nouveau manifesté leur réprobation lors d'un repas d'une association dernièrement à l'Hélianthe. Encore une fois, il est bien le seul en Deux Sèvres à assumer une telle position. En effet, sur **les 10 communes de plus de 5000 habitants du département, seule La Crèche ne posséderait plus de piscine.** (excepté Aiffres qui est limitrophe de Niort et bénéficie des transports collectifs et gratuits de la CAN pour se rendre dans les centres aquatiques niortais). Réagissons !!!!

Excellente année 2020 à tous
A votre écoute : S.Giraud, G.Gréther, E.Groussat, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens plus proches de vous»

PLUI (suite) : une multitude d'erreurs grossières qui ne seront peut être pas toutes corrigées. Il est très important de s'en préoccuper car elles seront immuables pendant 15 ans !

A noter des avis défavorables des diverses administrations (Préfecture, M.R.A.E, l' O.A.P (orientation,aménagement,programmation) et une interco qui ne "jure" que par le PADD de 2008, le SCOT de 2013, passant sous silence les nouvelles lois 2018/2019.

Les réponses de la com.com aux remarques des particuliers valent leur pesant de cacahuètes : à chaque refus "expliqué" il existe une preuve de son contraire dans ce plan. La priorité a été de vouloir urbaniser de grandes zones agricoles au détriment des plus petites ; espérons que la Préfecture rectifiera de nouveau... A suivre...

Éoliennes : projet enterré sur la zone Champs Albert. Il sera remplacé par des camions suppl. et plus de "ballets" aériens des avions militaires +++ **pollution + bruit...** triste commune et pauvre France pour ce retard en énergies renouvelables (voir ma page internet janvier 2020)

Contournement : tracé prévu mais aux interrogations de son urgence, l'interco répond : "nous verrons plus tard, peut être avec la viabilisation des terrains de la zone d'activité de Champs Albert et si les aides de l'Etat suivent". Aucune démarche administrative en cours. Prévoir encore plus de 10 ans avant sa mise en circulation !

Conclusion : 1° vérifier fin décembre si des corrections ont été effectuées. **2°** surveiller l'approbation de ce PLUI par l'interco en janvier/février. A dater de cela ce plan sera opposable pendant 2 mois au Tribunal Administratif de Poitiers.

Pour infos : la commune a perdu 2 procès au T.A. en 2019 dont un en zone N.

Bonne Année 2020.
(chrislev1953@gmail.com)
C.LEVAIN

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansevre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansevre - pôle
économique.

Job dating en Haut Val de Sèvre

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, soutenus par la Région et en partenariat avec Pôle Emploi et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres proposent, pour la 3^{ème} année consécutive, aux entreprises du Haut Val de Sèvre et aux demandeurs d'emploi, de participer à un job dating le 30 janvier.

Cet événement est l'occasion de mettre en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi et toute autre personne en recherche d'opportunités d'emploi local. Ce nouveau rendez-vous pour l'emploi permettra à chaque entreprise participante de communiquer sur son activité et ses besoins en postes à pourvoir.

VALORISER LES FILIÈRES PHARES DU TERRITOIRE

Cette année encore, le choix a été de valoriser les filières phares du territoire, à savoir les entreprises des secteurs du transport et de la logistique, de l'industrie agro-alimentaire, de l'industrie métallurgique ainsi que le secteur de l'artisanat.

Depuis 2016, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'engage pour impulser une dynamique et valoriser les métiers et les savoir-faire du territoire.



DEUXIÈME JOB DATING EN 2019

À l'image de la 1^{ère} édition 2018, le job dating 2019 a été une belle réussite, tant sur la mobilisation des entreprises du territoire que sur la fréquentation des candidats. Ce constat s'accompagne également de recrutements réalisés et à venir, des entrées en formation, mais également des contacts qui viennent alimenter le sourcing des entreprises.

En termes de chiffres, l'édition 2019 c'est :

- 26 entreprises présentes
- 8 agences d'intérim
- 2 organismes de formation, Pôle Emploi et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- 128 offres d'emploi (+54% / à 2018) et 4 offres de stage.

ZA Champs Albert

La société Argan termine la construction pour la base logistique destinée à la **société Eurial**. Ce bâtiment de **21 000 m²** et ses différentes installations devraient être opérationnels en janvier.



Les travaux de construction de la base logistique de la **société ApproNiort** sont terminés. Cette structure de **16 000 m²** approvisionnera en produits frais des grands magasins situés dans l'ouest de la France. Les 1^{ers} salariés ayant été recrutés, la base est désormais opérationnelle.



ZA Baussais



Le bâtiment de la **société Nola** est actuellement en cours de construction.



Nouvelle implantation sur la zone Atlansevre La Crèche-François

Les travaux de construction d'un bâtiment d'activités et de bureaux pour le groupe **Ginger** ont débuté sur cette zone dite Baussais 1. Ce bâtiment aura une surface de **300 m²** et à la fin des travaux, une dizaine de collaborateurs devraient y travailler.

Le SécuriPark double sa capacité d'accueil

Construit en 2008, le seul parking sécurisé pour poids-lourds du centre-ouest de la France, implanté sur le centre routier, vient de doubler sa capacité d'accueil. Avec ses 20 000 m², il est désormais à même de recevoir 90 véhicules, après 500 K€ de travaux : sécurité aux normes européennes, confort des chauffeurs, etc. Le site est géré par la Chambre de commerce et d'industrie.

+ d'infos : <http://www.securipark.fr>



Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

Palmarès KATULU ?

Les lecteurs du prix Haut Val de Sèvre, réunis à la bibliothèque de Pamproux le 21 novembre dernier, ont désigné les lauréats suivants :

- Les chats du Louvre, de Taiyô Matsumoto (Catégorie Manga)
 - Marche à l'étoile, d'Hélène Montarde (Catégorie Ado)
 - Nos âmes la nuit, de Kent Haruf (Catégorie Roman)
- Ces lectures sont disponibles dans vos médiathèques. Rendez-vous au printemps pour un nouveau prix des lecteurs Katulu !

Toute l'équipe des bibliothécaires vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Job dating : mode d'emploi

Jeudi 30 janvier
Salle de l'Hélianthe, de 13 h 30 à 17 h 30
Entretiens individuels de 10 minutes

Accessible gratuitement aux
demandeurs d'emplois, salariés en activité

+ d'infos : Maison de Service au Public (MSAP)

Tél. 05 49 76 79 44

Email : msap@cc-hvs.fr

www.cbcduniortais

www.atlansevre.fr

Agenda

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÊCHE
Mensuel

n°208
JANVIER 2020



Ven. 10 janvier
LOTO
Organisé par l'ACCA
Animé par Jamy
Salle de l'Hélianthe
à 19 h

Renseignements :
05 49 17 22 35 - contac-
taccalacreche@gmail.com

Dim. 12 janvier
SUPER LOTO
Organisé par l'APE de
Chavagné
Animé par Jamy
Salle de l'Hélianthe
à 13 h

Renseignements : ape.
fbelinchavagne@gmail.com

Dim. 12 janvier
SALON BIOCRÉATIF
Conférences, ateliers
Salle de Champcornu
de 10 h à 19 h
Entrée : 2 € - Pass
conférence : 2 €

Renseignements :
biocreatif@orange.fr
Tél. : 05 49 85 01 55 / 09 63
55 21 61 / 06 84 13 81 09

Lun. 13 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Organisée par le club des
Aînés
Salle de Champcornu
à 13 h

Renseignements :
05 49 25 51 48

Ven. 17 janvier
**SOIRÉE CINÉMA STAR
WARS**
Cinéma HG Clouzot
à 19 h 30

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Sam. 18 janvier
**LE CABARET
EXTRAORDINAIRE**
Organisé par la Municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 20 h 30

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 19 janvier
CONFÉRENCE
"Médecine traditionnelle
chinoise - comprendre nos
douleurs"
Organisée par Hashi-Hikari
28 rue Henri-Georges
Clouzot - à 14 h

Renseignements :
hashi-hikari@laposte.net

Sam. 25 janvier
FORMATION PSC 1
Organisée par l'antenne de
Protection civile de La Crèche
Salle des halles
de 8 h 30 à 18 h

Contact :
Marie-Christine Renard
Tél. : 06 24 78 46 48

25 et 26 janvier
**STRUCTURES GON-
FLABLES** et jeux en bois
Organisés par la
Municipalité
Salle de l'Hélianthe
Entrée : 5 € la journée

Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Dim. 26 janvier
**RANDONNÉE LA
CRÉCHOISE**
Organisée par l'Amicale des
cyclotouristes Créchois
3 parcours : VTT, marche,
route
Inscriptions et départs
de 8 h à 9 h 30

Renseignements :
06 77 28 07 73

Jeu. 30 janvier
JOB DATING
Organisé par la
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre
Salle de l'Hélianthe
de 13 h 30 à 17 h 30

Renseignements :
cc-hautvaldesevre.fr

Jeu. 30 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Organisée par Accueil et
solidarité
Salle de quartier de
Chavagné
à 20 h 30

Renseignements :
06 07 34 65 92

Ven. 31 janvier
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le club des
Aînés
Salle de Champcornu
à 13 h 30

Renseignements :
05 49 25 51 48

Sam. 1^{er} février
SOIRÉE DES POMPIERS
Organisée par les
sapeurs-pompiers
d'Arc-en-Sèvre
Salle de l'Hélianthe
à 19 h

Infos et résa :
06 22 58 60 15 ou amicale.
arcensevre@gmail.com

Dim. 2 février
LOTO
Organisé par l'AAPPMA La
Gaulle Créchoise
Salle de l'Hélianthe
à 13 h

Renseignements :
http://www.la-gaulle-
crechoise-79.fr/

Sam. 8 février
**SPECTACLE JULIEN
COURBET**
"Jeune et joli"
Organisé par le comité des
fêtes La Crèche en folie
Salle de l'Hélianthe
à partir de 19 h
Entrée : 15 €

Contact :
06 70 78 96 91 /
06 73 59 31 10

Jeu. 13 février
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville
à 20 h 30

Dim. 16 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Organisée par l'AAPPMA La
Gaulle Créchoise
Salle de Champcornu
à 9 h

Renseignements :
http://www.la-gaulle-
crechoise-79.fr/

ASSOCIATION Les ateliers "tricot solidaire" d'Accueil et solidarité

8 janvier : réfectoire de Champcornu - à 20 h
17 janvier : salle des halles - à 14 h
24 janvier : salle des halles - à 14 h
29 janvier : réfectoire de Champcornu - à 20 h
7 février : salle des halles - à 14 h
12 février : réfectoire de Champcornu - à 20 h

Renseignements : 06 07 34 65 92

Saison Culturelle



Sam. 18 janvier
Salle de l'Hélianthe - à 20 h 30
Résa : Mairie ou www.ticketmaster.fr



Ven. 17 janvier
Cinéma HG Clouzot - à 19 h 30
Rencontre avec les personnages du film
Démonstration d'un combat
au sabre laser
Projection du film "Star Wars :
l'ascension de Skywalker"

LE CARNET

NAISSANCES

26 nov. : Elouan AVRIL
27 nov. : Daryl VEZINAT BERNIER
29 nov. : Martin AUGUIN
10 déc. : Chloé CHAIGNEAU

DÉCÈS

4 nov. : Daniel GUAY 73 ans
28 déc. : Marie-Thérèse
ANDRÉ 81 ans
29 déc. : Jacques MOREAU 86 ans

